

Nombre de membres :

L'an deux mil vingt-cing le 28 juillet à 18h45

En exercice: 19

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

Présents :

15

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

Votants: 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire. Date de la convocation : 21/07/2025

Présents: Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christian GIRARD, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Roland SEUX, Bernadette PELISSIER, Thierry SOLEILHAC, Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Serge ABOULIN, Sabine

JOUVHOMME, Denis CLAMENS.

Excusés:

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Patrice LHOSTE Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Franck PAILLON Christine SIMON qui a donné procuration à Bernadette PELISSIER Laetitia PRADINES qui a donné procuration à Sabine JOUVHOMME

Secrétaire de séance : Denis CLAMENS

OBJET: DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL Commune 2025 (DM 2 2025)

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57.

Vu la délibération 2025-034 du conseil municipal en date du 15 avril 2025 approuvant le Budget Primitif Principal,

Monsieur le Maire expose :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auguel elles s'appliquent.

Considérant que de nombreuses factures concernant les travaux de réfection de la mairie, du Centre Socio Culturel et du toit du gymnase restent à payer en 2025 sur le Budget principal et que le montant à régler en 2025 a été sous-évalués sur le budget primitif.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il paraît nécessaire de procéder à des modifications de crédits au budget de la commune comme suit :

DM2 JUIL2025 Comptes INVESTISSMT RAR DEPENSES et

AR P Pérbetiture		Dépenses (1)		Recettes (1)	
		ition de dits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
pl le 01/08/INVESTISSEMENT			PI CONTRACTOR		rene also dire
0 k1 6221 e c0 √ 08 / 2025		0.00 €	0.00 €	0.00 €	173 000.00
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00€		0.00 €	0.00€	173 000.00 €
R-1328 Subv. non transf. Autres établissements publics locaux	0.00 €		0.00 €	13 000 00 €	0,004
R-13411 : Fonds équip, non amort DGE	0.00 €		0.00 €	143 316.00 €	0.00
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €		0.00 €	156 316.00 €	0.00€
R-1841 : Emprunts en euros	0.00 €		0.00€	0.00 €	175 569.50 4
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €		0.00 €	0.00 €	176 569 60 €
D-21311 : Constructions bâtiments administratifs	0.00 €		140 000 00 €	0.00€	0.00 €
D-21318 : Constructions autres bâtiments publics	0.00 €		111 088.54 €	0.00 €	0.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0.00 €		228 411.46 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00€		479 500.00 €	0.00€	0.00€
R-276358 : Créances sur autres groupements	0.00 €		0.00 €	0.00 €	140 000.00 €
R-27638 : Créances sur autres établissements publics	0.00 €		0.00 €	0.00 €	146 246 40 €
TOTAL R 27 : Autres immobilisations financières	0.00		0.00€	0.00€	286 245.40 €
Total INVESTISSEMENT		0.00 €	479 500.00 €	156 316,00 €	635 816,00 €
Total Général	479 500.00 €			479 500.00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VOTE la décision modificative n°2 2025 du budget principal, ainsi proposée ;
- AUTORISE le passage des écritures comptables.

Le Maire, Franck PAILLON Le secrétaire de séance, Denis CLAMENS

Fait et délibéré le 28/07/2025 Pour extrait certifié conforme